



Propriété d'un site web

Par **Tancredi**, le **05/02/2016** à **10:49**

Bonjour, J'ai conçu, créé, réalisé un site web. J'en suis en outre le seul et unique webmaster éditorial. C'est moi qui ai déposé le nom de domaine. La seule intervention extérieure a été celle d'un webdesigner-programmeur qui a été rémunéré. Or, je souhaite donner ce site à une institution pour qu'il continue d'exister, mais l'association (assez peu active) à laquelle ce site était lié se croit propriétaire du site. Qu'en est-il? Merci à ceux qui pourront m'aider à clarifier ce problème.